



COALITION QUÉBÉCOISE
POUR LE CONTRÔLE DU TABAC

1001, boul. de Maisonneuve Ouest, bureau 420, Montréal, QC, H3A 3C8 • 514-598-5533 • coalition@cqct.qc.ca • @CoalitionTabac



Société
canadienne
du cancer

21 décembre 2020

Monsieur Éric Girard
Ministre des Finances
Gouvernement du Québec
12, rue Saint-Louis, 1er étage
Québec (Québec) G1R 5L3
Courriel : ministre@finances.gouv.qc.ca

Objet : Taxation des produits du tabac et de vapotage

Monsieur le ministre,

Tout en étant conscients que la pandémie actuelle accapare le gros de votre attention de même que les ressources en santé publique, nous souhaitons réitérer notre proposition d'augmenter la taxe provinciale sur le tabac et d'instaurer une nouvelle taxe spécifique sur les produits de vapotage. Ces mesures permettraient non seulement de réduire le tabagisme et de contrer le vapotage chez les jeunes, mais elles augmenteraient aussi les revenus de l'État tout en allégeant le fardeau sur le système de santé.

Rappelons que près d'un Québécois sur cinq (17 %) fume encore, soit plus de 1,2 million de fumeurs incluant quelques 17,700 jeunes.¹ Chaque année, le tabac entraîne la mort de 13 000 Québécois et Québécoises dont le quart n'ayant même pas l'âge de la retraite.²

Taxe tabac : réduction du tabagisme et augmentation des revenus de l'État

Au moment même où l'importance des vaccins prend tout son sens, soulignons que la taxation du tabac constitue en soi un « vaccin » éprouvé et puissant contre l'épidémie du tabagisme, soit la mesure la plus efficace pour réduire le tabagisme selon l'Organisation mondiale de la Santé,³ la Banque mondiale⁴ et un consensus d'ouvrages scientifiques⁵

Un rehaussement progressif mais costaud de la taxe tabac, soit de manière à rejoindre le niveau de l'Ontario, permettrait au Québec de réduire le nombre de fumeurs de 40,000 et de générer 1,5 milliard de dollars en revenus supplémentaires sur cinq ans.

Plus spécifiquement, nous recommandons une première hausse de 7\$ la cartouche de 200 cigarettes. Cette mesure aurait pour effet de réduire le nombre de fumeurs de plus de 20,000 tout en générant plus de 185 millions \$ en revenus supplémentaires, et ce, au bout d'un an seulement.⁶ À cette mesure, nous recommandons l'instauration de l'indexation annuelle de la taxe sur le tabac ce qui, en plus d'empêcher son effritement dans le temps, aurait également pour effet de diminuer encore davantage le nombre de fumeurs et de générer 170 millions \$ en revenus additionnels sur cinq ans.

Et si le gouvernement du Québec procédait à combler l'écart restant avec l'Ontario (total de 14.65\$) avec deux autres hausses (nous recommandons 4\$ l'année 3 et 3.65\$ l'année 5), le Québec gagnerait 400 millions \$ de plus et réduirait le nombre de fumeurs d'un autre 12,000 à l'année 5.⁷

Les revenus additionnels générés par ces taxes aideraient à minimiser l'écart historique entre la facture québécoise des soins de santé attribuables au tabac (allant de 1,0 à 1,5 milliard \$ selon une étude économique⁸ à 1,8 milliards en 2012 selon une autre⁹) et les revenus en taxes (958 millions \$ en 2019-2020)¹⁰ qui, notons-le, sont payés par les fumeurs et non pas par l'industrie.

Avec sa taxe inchangée depuis 2014, l'écart entre la taxe tabac du Québec et la moyenne des autres provinces s'élève aujourd'hui à 31.55\$. De plus, en s'abstenant de hausser la taxe tabac, le gouvernement permet à l'industrie d'accaparer la marge de manœuvre disponible en augmentant ses propres prix, ce qui représente plus d'un milliard de dollars depuis la dernière hausse en 2014.¹¹ Or, ce montant aurait pu revenir à l'État de manière à compenser les contribuables qui, eux, paient la facture des soins de santé attribuables au tabac.

Taxe vapotage : réduction du vapotage chez les jeunes et nouveaux revenus pour l'État

Rappelons qu'aucun fabricant n'a entrepris de démarches auprès de Santé Canada pour faire homologuer des produits de vapotage et dispositifs à titre de « médicament » pour l'arrêt tabagique. Et, bien que ces produits soient en vente libre (sans prescription) au Québec, le vapotage est maintenant fortement déconseillé pour les non-fumeurs et surtout les jeunes, d'où la pertinence de taxer ces produits. En effet, ces produits comportent de sérieux risques pour la santé et ont la capacité d'installer rapidement une forte dépendance à la nicotine¹². Pour de nombreux jeunes, le vapotage constitue une porte d'entrée au tabagisme¹³.

En fait, le rapport du directeur national de santé publique souligne la recommandation de l'OMS de taxer les produits de vapotage dans le but de prévenir leur usage, particulièrement chez les jeunes, et recommande également d'« appuyer l'adoption d'une taxe spécifique provinciale sur les PV (produits de vapotage) »¹⁴.

Pour cette même raison, la Nouvelle-Écosse¹⁵, la Colombie-Britannique¹⁶ Terre-Neuve¹⁷ et l'Alberta¹⁸, ont déjà annoncé ou instauré une taxe sur les produits de vapotage. Même avec une taxe vapotage du même ordre que celle de la Nouvelle-Écosse, le prix des cigarettes électroniques demeurerait beaucoup moins élevé que celui des cigarettes conventionnelles.

Réduire le fardeau de la Covid-19

Il est certain que la crise actuelle appelle le gouvernement à prioriser certaines actions en vue d'atténuer le fardeau de la Covid-19 sur les hôpitaux et d'envisager de nouveaux revenus pour retrouver l'équilibre budgétaire dans cinq ans tel que vous l'avez vous-même affirmé. La taxation des produits du tabac et du vapotage constitue un levier unique et efficace qui peut simultanément contribuer à la relance économique du Québec et provoquer une diminution *immédiate* du fardeau sur notre système de santé, dont celui occasionné par les risques accrus de symptômes graves chez les fumeurs infectés par la Covid-19. En effet, le tabagisme constitue le principal facteur de risque modifiable en lien avec cette maladie (état de santé), et de nombreuses autorités voient aussi un risque avec le vapotage¹⁹.

Besoin en cessation et respect des engagements gouvernementaux

C'est pourquoi il serait pertinent de jumeler une éventuelle annonce de nouvelles taxes à l'élargissement du remboursement des médicaments et autres thérapies de remplacement de nicotine pour venir en aide aux fumeurs les plus démunis, comme le recommande une centaine de professionnels et spécialistes en arrêt tabagique²⁰. Une telle mesure contribuerait également à réduire les inégalités sociales en matière de santé.

À cela, nous recommandons l'injection d'un montant de 11 millions \$ à l'enveloppe actuelle consacrée à la lutte contre le tabac, dont la valeur réelle s'est considérablement affaïssée à travers les ans, afin de rétablir sa capacité d'action au niveau de 2004. Ces investissements ciblés permettront entre autres de renforcer la gamme des services d'accompagnement en cessation, incluant leur systématisation en milieu hospitalier, ce qui est particulièrement important dans le contexte de la pandémie.

Sommaire

En somme, en agissant sur la taxation de ces produits, votre gouvernement contribuerait à concrétiser son engagement électoral de diminuer le taux de tabagisme sous 15 % dans un avenir proche²¹ (alors qu'il est à 17 % actuellement) et à réaliser un objectif prioritaire de sa nouvelle Stratégie pour un Québec sans tabac, soit de « Soutenir et développer une politique de prix des produits du tabac notamment au moyen de l'augmentation de la taxe »²². De plus, 78% des Québécois sont favorables à l'augmentation de la taxe tabac pour réduire le tabagisme chez les jeunes alors que 82% d'eux sont favorables à la taxation des produits de vapotage²³.

Nous recommandons au gouvernement du Québec :

- **d'augmenter la taxe spécifique sur le tabac de 7 \$ dans le cadre de la relance économique**
- **d'instaurer une taxe spécifique sur les produits de vapotage (par volume de liquide pour les bouteille et les cartouches et par pourcentage du prix pour les dispositifs sans liquide)**
- **d'utiliser une portion de ces nouveaux revenus pour rétablir le budget ministériel de la lutte antitabac au même niveau qu'il était en 2004 et**
- **d'annoncer, en combinaison avec la prochaine hausse des taxes tabac/vapotage, un investissement substantiel spécifique pour améliorer l'accès aux produits et services de cessation.**

Nous serions reconnaissants de pouvoir échanger sur ces sujets avec vous par visioconférence à votre meilleure convenance.

Veillez agréer l'expression de nos sentiments les plus respectueux.

[Original avec signatures]

Flory Doucas, Codirectrice et porte-parole
Coalition québécoise pour le contrôle du tabac
 Cell. 514 515-6780

Kevin Bilodeau
 Directeur, Relations gouvernementales, Québec
Fondation des maladies du cœur et de l'AVC

Annie Papageorgiou, Directrice générale
Conseil québécois sur le tabac et la santé

Stéphane Boudreault, Directeur général adjoint
Réseau du sport étudiant du Québec

Diego Mena, Vice-président, initiatives stratégiques,
 mission et engagement, **Division du Québec de la**
Société canadienne du cancer

c.c. : Premier ministre
 Députés
 Directeur national de Santé publique
 Partenaires

Références:

- 1 **Statistique Canada**, *Enquête sur la santé des collectivités de la santé*, données pour 2019. http://cqct.qc.ca/Documents_docs/DOCU_2020/2020_11_06_ESCC_FumeursActuels_Qc_And_Ca_2015_2019.pdf
- 2 **Conference Board du Canada**, *Les coûts du tabagisme au Canada*, 2012, octobre 2017. Extraits disponibles au http://cqct.qc.ca/Documents_docs/DOCU_2017/DATA_17_10_16_ConferenceBoardDuCanada_Les_coûts_du_tabagisme_au_Canada_2012_EXTRAITS.pdf (1910 hommes de moins de 65 ans + 1219 femmes de moins de 65 ans sur un total de 12897 décès = 24 %)
- 3 **Organisation mondiale de la Santé**, *Taxation des produits du tabac*, consulté le 18 mai 2018. <http://www.who.int/tobacco/economics/taxation/fr/index1.html>
- 4 **Marquez PV**, (Lead Health Specialist, Health, Nutrition and Population Global Practice, Banque mondiale), *Taxation: Most effective but still the least-used tobacco control measure*, juillet 2017. <https://blogs.worldbank.org/health/taxation-most-effective-still-least-used-tobacco-control-measure>
- 5 **Chaloupka FJ et al.**, *Tobacco taxes as a tobacco control strategy*, *Tobacco Control* 2012;21:172-180, DOI: 10.1136/tobaccocontrol-2011-050417. <https://tobaccocontrol.bmj.com/content/21/2/172>
- 6 **Coalition québécoise pour le contrôle du tabac**, « Scénario d'impacts d'une hausse de 7\$ de la taxe provinciale (hausse de 4.40\$ avec ajustement inflationnaire de 2.60\$) et indexation de 2% de la taxe provinciale sur le tabac, décembre 2020. http://cqct.qc.ca/Documents_docs/DOCU_2020/STAT_20_12_10_Scenarios5Ans_Elasticite_7dollars_indexation2pc.pdf
- 7 **Coalition québécoise pour le contrôle du tabac**, « Scénario d'impacts d'une première hausse de 7\$ de la taxe provinciale avec deux autres hausses (total de 14.65\$ pour rejoindre l'Ontario) et indexation annuelle de 2% », décembre 2020. http://cqct.qc.ca/Documents_docs/DOCU_2020/STAT_20_12_10_ScenariosElasticite_3HausseSur5ans_indexation2pc.pdf
- 8 Coûts de soins de santé annuels attribuables au tabac pour le Québec: 1,02-1,48 milliards \$, selon **H. Krueger & Associates Inc.**, « *The Economic Benefits of Reducing the Prevalence of Tobacco Smoking in Ontario and Quebec* », 6 août 2020. http://www.cqct.qc.ca/Documents_docs/DOCU_2020/MEMO_20_08_06_Report_Krueger_EconomicBenefits_ReducedSmoking.pdf
- 9 **Centre canadien sur les dépendances et l'usage de substances** « Coûts et méfaits de l'usage de substances au Canada 2012 », page 8, 2017. <https://www.canada.ca/content/dam/hc-sc/documents/services/publications/healthy-living/costs-tobacco-use-canada-2012/Costs-of-Tobacco-Use-in-Canada-2012-eng.pdf>
- 10 Revenus de la taxation du tabac au Québec pour 2019-2020 958 millions \$, selon le **Ministère des Finances**, *Budget 2020-2021, Informations additionnelles sur les revenus autonomes*, 10 mars 2020. http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/budget/2020-2021/fr/documents/02_Revenus_autonomes.pdf
- 11 Tiré de **Santé Canada**, « Industry Revenue and Excise Tax Value in Cigarettes in Quebec 2001-2019 »
- 12 **Jessica L. Barrington-Trimis, Adam M. Leventhal**, "Adolescents' Use of "Pod Mod" E-Cigarettes — Urgent Concerns", **New England Journal of Medicine**, 20 sept. 2018. <https://www.nejm.org/doi/10.1056/NEJMp1805758>
- 13 **Soneji S, Barrington-Trimis JL, Wills TA, et al.**, *Association between initial use of e-cigarettes and subsequent cigarette smoking among adolescents and young adults: a systematic review and meta-analysis*. *JAMA Pediatrics*, 2018. <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC5656237/>;
Olusegun Owotomo, Haley Stritzel, Sean Esteban McCabe, Carol J. Boyd, Julie Maslowsky, *Smoking Intention and Progression From E-Cigarette Use to Cigarette Smoking*, *Pediatrics*, décembre 2020, DOI: 10.1542/peds.2020-002881. <https://pediatrics.aappublications.org/content/146/6/e2020002881>
- 14 Rapport du directeur de Santé publique, « RECOMMANDATIONS DE MESURES VISANT À MIEUX ENCADRER LE VAPOTAGE », août 2020. <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2020/20-289-03W.pdf>
- 15 **Gouvernement de la Nouvelle-Écosse**, *Nova Scotia Tables Fifth Consecutive Balanced Budget, Finance and Treasury Board*, communiqué, 25 février 2020. <https://novascotia.ca/news/release/?id=20200225001>; <https://beta.novascotia.ca/sites/default/files/documents/1-2386/tax-information-bulletin-5110-en.pdf>
- 16 **Gouvernement de Colombie-Britannique**, *Notice to Sellers of Vapour Products PST Rate Increase to 20%*, Notice 2019-005, décembre 2019. <https://www2.gov.bc.ca/assets/gov/taxes/sales-taxes/publications/notice-2019-005-sellers-vapour-products-pst-rate-increase.pdf> ; <https://www2.gov.bc.ca/gov/content/taxes/sales-taxes/psf#:~:text=Tax%20Rates,municipal%20and%20regional%20district%20tax>
- 17 **Gouvernement de Terre-Neuve et Labrador**, « BILL 48 : AN ACT TO AMEND THE REVENUE ADMINISTRATION ACT NO. 4 », entre en vigueur le 1^{er} janvier 2021. <https://www.assembly.nl.ca/HouseBusiness/Bills/ga49session1/bill2048.htm>
- 18 **Gouvernement de l'Alberta**, *Budget 2020 : Tax plan*, 27 février 2020. <https://www.alberta.ca/tax-plan.aspx#:~:text=Vaping%20products%20tax,discouragement%20use%20among%20young%20people>.
- 19 **Mathur S., Cheng J., Halpern-Felsher B.**, *Association Between Youth Smoking, Electronic Cigarette Use, and COVID-19*, *Journal of Adolescent Health*, octobre 2020. <https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S1054139X20303992>
- 20 **Dr Sean Gilman**, porte-parole du **Regroupement d'experts pour la cessation tabagique**, « Opinion: Amid COVID-19, helping smokers quit is more urgent than ever Quebec should end the limits on forms, duration, frequency and dose of proven smoking-cessation treatments covered by the public drug plan », **The Gazette**, 18 mai 2020. <https://montrealgazette.com/opinion/opinion-amid-covid-19-helping-smokers-quit-is-more-urgent-than-ever>
- 21 Texte de septembre 2018 : « *Nous supportons les mesures adoptées dans ce projet de loi qui vise notamment à diminuer le taux de tabagisme sous 15 % d'ici quelques années.* » **Coalition Avenir Québec**, réponses aux questions électorales de la Coalition québécoise pour le contrôle du tabac, lettre, 27 septembre 2018. http://cqct.qc.ca/Documents_docs/DOCU_2018/MAIL_18_09_27_Reponse_CAQ_QuestionsElections.pdf
- 22 **Ministère de la Santé et des Services sociaux**, « *Stratégie pour un Québec sans tabac* », extrait de la page 18, mai 2020. https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/sante-services-sociaux/publications-adm/strategie/STR_19-006-04W_MSSS.pdf
- 23 Sondage réalisé en février 2020 par **Ipsos** pour le compte de la **Société canadienne du cancer**, http://cqct.qc.ca/Documents_docs/DOCU_2020/SOND_20_02_00_TaxeQc_IPSOS_SCC.pdf